

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **121 (1995)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le bruit qui sauve, le bruit qui tue

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

Mehr Licht (plus de lumière)! – aurait demandé Goethe sur son lit de mort. Il y a gros à parier qu'il s'écrierait aujourd'hui «Moins de bruit!» Sans croire naïvement que l'ubiquité du bruit soit d'origine récente, on doit toutefois constater que l'évolution du niveau sonore général a été frappante au cours des dernières décennies. Si les progrès enregistrés à la source sont bien réels, le nombre de foyers sonores va augmentant sans cesse: voitures, camions, motos, avions, hélicoptères, installations de sonorisation musicale (ou dites telles...), machines de chantier, véhicules ferroviaires.

On se rappellera avec une certaine nostalgie les chanteurs des rues, venant pousser leurs couplets sous les fenêtres des ménagères. Qui pourrait les entendre aujourd'hui? Les musiciens ambulants ont trouvé refuge dans les passages souterrains ou les rues piétonnières. En ville, plus question de dormir la fenêtre ouverte ou de faire la sieste sur le balcon à la belle saison si l'on a la malchance d'habiter le long d'une artère importante. Toujours plus de travailleurs et la population en général sont soumis à un niveau de bruit croissant; depuis un quart de siècle, nous le devons essentiellement à la mobilité accrue, le trafic routier se taillant la part du lion quant au nombre de personnes touchées par ces nuisances. Cela explique probablement que certains milieux écologiques préfèrent accorder leur attention au trafic aérien, s'attaquant ainsi à un moins gros morceau.

Certes, la perception du bruit n'est pas que purement physique et peut souvent être résolument subjective. C'est ainsi que j'appartiens à ceux pour qui le moteur Rolls Royce *Merlin* d'un chasseur *Spitfire* de la Dernière Guerre ou les *Wright Cyclone* d'un Douglas DC-3 s'apparentent à des instruments de musique, alors qu'un concert rock au stade de la Pontaise me paraît préfigurer les tourments de l'Apocalypse¹.

Aujourd'hui, les avions de combat à réaction et les amplificateurs mettent tout le monde d'accord, étant les uns comme les autres capables d'infliger des lésions irréversibles à notre ouïe². Le bruit n'est plus un simple fond sonore à nos activités; il est devenu une nuisance et l'on parle de «pollution sonore». La protection de l'environnement s'emploie à fixer des limites au niveau du bruit, que cela soit là où il est perçu ou à sa source.

Dans sa collection «Dossiers de l'environnement», la *Société suisse pour la protection de l'environnement* vient de consacrer un ouvrage à ce problème³. Il s'agit d'une excellente introduction, d'accès aisé, devant inciter le lecteur à réfléchir à tête reposée (dans un environnement point trop bruyant...) et à mieux se documenter sur les sources sonores – tant en ce qui concerne leur densité que leur niveau et le type de bruit –, sur les atteintes à la santé, sur les mesures préventives et – *last but not least* – à analyser son propre comportement en tant que source de bruit. Il convient en effet non seulement de se prémunir d'atteintes sonores dangereuses, mais aussi de contribuer à la réduction du niveau général de bruit. Etant condamnés à vivre dans une atmosphère transmettant le son (les espaces intersidéraux sont absolument silencieux), ce vecteur primaire de communication entre hommes, nous avons tous intérêt à comprendre ce phénomène pour mieux le maîtriser.

¹Comme le relevait déjà Wilhelm Busch: «La musique est malheureusement toujours liée à du bruit»...

²C'est-à-dire que le niveau sonore à leur proximité dépasse 85 dB(A). A titre de comparaison, une gêne est ressentie à partir de 55-60 dB(A).

³LISON MÉRIC: «Le bruit - nuisance, message, musique». Un vol. broché, 14,5 x 21 cm, 124 pages, 10 illustrations, bibliographie. Georg éditeur, Genève, 1994. Prix: Fr. 24.–